

## Partager le lit avec bébé :

### RAPPEL DES RECOMMANDATIONS

Le partage du lit n'est pas rare dans notre société, mais il est beaucoup moins fréquent que dans les cultures non industrialisées où la majorité des mères dorment avec leur bébé. Néanmoins, quelques bébés ayant partagé le lit de leurs parents décèdent chaque année.

Le Bureau du coroner a récemment informé le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) que dix-huit enfants âgés de moins d'un an sont décédés au cours des années 2008 à 2012 au Québec, alors qu'ils partageaient le lit de leurs parents.

La collaboration de tous les gestionnaires et les intervenants est sollicitée pour qu'un rappel systématique soit fait auprès des futurs et nouveaux parents concernant les recommandations visant à assurer un sommeil sécuritaire à leur nourrisson. Ces recommandations se retrouvent dans le guide [Mieux-vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans : Guide pratique pour les mères et les pères](#), pour le partage du lit et aussi pour le bébé qui dort dans sa couchette ou dans un autre endroit.



Les gestionnaires sont invités à soutenir la transmission d'information récente et validée aux parents et aux intervenants en intégrant ce rappel aux plans de développement continu des compétences professionnelles déployés dans leurs établissements.

***Collaborons pour prévenir des décès évitables en s'assurant que tous les parents ont pris connaissance des recommandations de sécurité sur le partage du lit et les autres environnements de sommeil du bébé!***

#### Accompagnatrices de la DSP

Sylvie Bériault 450-928-6777, poste 3182

Victoire Giguère 450-928-6777, poste 3068

Lydia Rocheleau 450-928-6777, poste 3038

#### Territoires de CSSS

du Suroît, Haut-Richelieu–Rouville, du Haut-St-Laurent, Richelieu-Yamaska

Champlain-Charles-Le Moyne, Jardins-Roussillon, Vaudreuil-Soulanges, La Pommeraie

Pierre-De Saurel, Pierre-Boucher, Haute-Yamaska